

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU GRAND LYON

Les rapports des délégataires pour l'année 2008 ont été examinés en séance plénière le 5 novembre 2009. A l'issue de cet examen, les avis formulés par la CCSPL sont les suivants :

Avis sur les rapports annuels 2008 des sociétés LPA et VINCI Park *Parcs de stationnement*

En ce qui concerne les parcs gérés par **Lyon Parc Auto** (LPA), la CCSPL prend note de la baisse de la fréquentation horaire des parkings et de la résorption des listes d'attente pour les demandes d'abonnements « domicile ».

La CCSPL reste vigilante à :

- la lente commercialisation des nouveaux parcs (Fosse aux ours, Gros Caillou, HDV Villeurbanne, St Georges, Morand), souvent inférieure aux prévisions
- l'équilibre financier de certains parcs

La CCSPL tient à remercier le délégataire pour la présentation des données sur l'activité annexe d'Autolib dans le rapport d'activité. La CCSPL suggère que les données relatives à l'occupation des places par les deux roues soient aussi présentées dans le rapport annuel.

En ce qui concerne les parcs gérés par la **société VINCI Park**, la CCSPL souhaiterait que la part réservée aux abonnements de type « domicile » du parc Bellecour augmente de manière significative.

La CCSPL prend note de la baisse de fréquentation du parking Bellecour ; la difficulté d'accès au parc et l'ensemble des aménagements réalisés au profit des transports en commun et des modes doux pourraient expliquer en partie cette baisse.

La CCSPL réitère sa demande au délégataire de plus de transparence sur les clés de répartition des frais de sièges, sur les amortissements, sur les obligations de gros entretien/grande visite (GE/GV) et sur le coût des obligations de renouvellement des ouvrages.

La CCSPL remarque que la clause de redevance sous la forme des places offertes pour le parc P1 (Cité internationale) est difficile à appliquer du fait de la lourdeur des procédures administratives. Elle souhaiterait que le délégataire recherche un meilleur usage collectif des parkings sous utilisés.

De manière générale, la CCSPL tient à remercier le service Déplacement pour la présentation de la politique globale de déplacement du Grand Lyon. Le service Déplacement est sollicité pour présenter une analyse plus fine sur les parkings par secteur géographique et sur les parcs relais pour plus de pertinence du débat.